

2023-2479
2024-02-28

La présente étiquette a été modifiée conformément à la décision de réévaluation concernant la pyréthrine RVD2023-06 et butoxide de pypéronyle RVD2023-07. Bien qu'on invite les utilisateurs à suivre l'étiquette modifiée dès maintenant, l'étiquette préalablement approuvée est valide jusqu'au 03/02/2025 conformément à la période d'abandon graduel établie dans le RVD2023-06 et RVD2023-07. Il est possible d'obtenir cette étiquette préalablement approuvée sur demande en envoyant un courriel à hc.pmra.info-arla.sc@canada.ca. Veuillez indiquer dans votre courriel le nom et le numéro d'homologation du produit dont vous demandez l'étiquette.

KNOCK DOWN PRO-154
RTU FERME & GRANGE, TUE LES INSECTES VOLANTS

Pour usage intérieur dans **ÉCURIES, PORCHERIES, ÉTABLES** LAITIÈRES, CHENILS ET TOUTES AUTRES STRUCTURES AGRICOLES OU **BÂTIMENTS** LOGEANT DES ANIMAUX **D'ÉLEVAGE** OU **DE LA VOLAILLE** pour (tuer/ éliminer/contrôler/ supprimer) Mouches domestiques, Mouches des cornes, **Mouches piquantes des étables**, Mouches à cheval, moustiques

VAPORISATEUR À POMPE LIQUIDE

COMMERCIAL

PRINCIPES ACTIFS:

PYRÉTHRINE 0.100%

BUTOXIDE DE PIPÉRONYLE 1.00%

Contient du benzoate de sodium à raison de 0,20% à titre d'agent de conservation OU Contient du benzoate de sodium à raison de 0,60% à titre d'agent de conservation OU Contient du benzoate de sodium à raison de 0,80% à titre d'agent de conservation OU Contient du 1,2-Benzisothiazolin-3-one à raison de 0,04% à titre d'agent de conservation.

À BASE D'EAU NON

INFLAMMABLE

N° D'HOMOLOGATION 31059 *LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES*

CONTENU NET _____ mL

LIRE L'ÉTIQUETTE AVANT L'EMPLOI GARDER HORS DE LA

PORTÉE DES ENFANTS SENSIBILISANT CUTANÉ

POTENTIEL

KUUS INC. Les produits du famille avec valeur ajoutée™ UNITÉ
5 & 6, 450 TAPSCOTT RD,
Toronto, ON M1B 1Y4 1-
800-267-0455

Fièremment fabriqué au Canada www.knockdownbugs.com
www.mosquitoshield.com

Fabricants de Chasses Moustiques Mosquito Shield

SYMBOLES FACULTATIFS:

- Pyréthrine de la Fleur Chrysanthème Pyrethrum
- Vaporisateur d'ambiance
- Vaporise à 360 degrés
- Base d'eau
- Insecticide Botanique « Pyrethrum »

ÉNONCES FACULTATIFS

Insecticide Botanique "Pyrethrum"

AVIS À L'UTILISATEUR

Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la *Loi sur les produits antiparasitaires*.

PREMIERS SOINS

SOINS En cas d'ingestion: Appeler un centre anti-poison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. **NE PAS** faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre anti-poison ou le médecin. Ne donner aucun liquide à la personne empoisonnée. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente. En cas de contact avec lapeau ou les vêtements: Enlever tous les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20minutes. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement. En cas de contact avec les yeux: Garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'oeil. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement. Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.

RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES: Administrer un traitement symptomatique. Ce produit contient des distillats de pétrole.

MISES EN GARDE

- **GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS.** Porter un masque ou appareil respiratoire lors de l'application du produit. Porter des vêtements protecteurs. Nocif si avalé, inhalé ou absorbé par la peau. Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Se laver soigneusement à l'eau et au savon après la manutention du produit et avant de manger ou de fumer. **NE PAS** respirer le brouillard de pulvérisation. Si une éruption cutanée apparaît, discontinuer l'utilisation. Laver les vêtements contaminés avant de les réutiliser. Ne pas contaminer les aliments, le fourrage ni l'eau. **NE PAS** appliquer directement à la nourriture, l'eau ou les suppléments alimentaires. Le contenu est toxique pour les poissons et les oiseaux. À conserver dans le contenant d'origine, loin du fourrage et des aliments. Protéger le lait et l'équipement traite contre la solution pulvérisée. Employer seulement lorsque la salle de traite **N'EST PAS** en utilisation. Couvrir ou enlever tous les outils et équipement de traite avant la vaporisation. Après la vaporisation, laver toutes les surfaces qui peuvent être en contact avec le lait et rincer complètement l'eau potable avant de recommencer la traite. Toute surface traitée qui pourrait entrer en contact avec des aliments pour les humains ou les animaux devrait être soigneusement lavée avec de l'eau potable, après la pulvérisation ou avant d'être réutilisée. Éviter toute contamination des systèmes aquatiques durant l'application. **NE PAS** contaminer ces systèmes par l'application directe de ce produit, le nettoyage de l'équipement ou l'élimination des déchets. Laver les trayons d'animaux laitiers avant la traite.

- S'il est nécessaire d'entrer dans les sites traités avant leur aération ou avant le délai de sécurité de deux heures après une application à l'aide d'un pulvérisateur portatif à pression mécanique produisant des brumes, des aérosols et des brouillards (taille des gouttelettes de 0,1 à 100 µm) (**d'un pulvérisateur pneumatique portatif ou nébulisateur portatif**) ou d'un brumisateuseur fixe, et pour l'application à l'aide d'un pulvérisateur portatif à pression mécanique produisant des brumes, des aérosols et des brouillards, porter une combinaison résistant aux produits chimiques avec un capuchon résistant aux produits chimiques par-dessus un vêtement à manches longues, un pantalon long, des gants résistant aux produits chimiques, des chaussettes, des chaussures et un respirateur avec une cartouche antivapeur organique approuvée par le NIOSH muni d'un préfiltre homologué pour les pesticides OU une cartouche approuvée par le NIOSH pour les pesticides. Pour le mélange et le chargement, et l'application à l'aide de tout autre équipement d'application, porter un vêtement à manches longues, un pantalon long, des gants résistant aux produits chimiques, des chaussettes et des chaussures durant les activités de mélange, de chargement, d'application, de nettoyage et de réparation.

- NE PAS manipuler plus de 26.7 L de produit (**non dilué**) par personne et par jour lors de l'utilisation d'un pulvérisateur portatif à pression mécanique produisant des brumes, des aérosols et des brouillards (taille des gouttelettes de 0,1 à 100 µm) (**ou d'un pulvérisateur pneumatique portatif ou nébulisateur portatif**). Ces restrictions visent à minimiser l'exposition des personnes qui appliquent le produit. Il est possible que l'application doive être réalisée sur plusieurs jours ou par plusieurs personnes.

MODE D'EMPLOI

POUR USAGE INTÉRIEUR DANS LES STRUCTURES SUIVANTES : ÉCURIES, PORCHERIES, ÉTABLES LAITIÈRES, CHENILS ET TOUTES AUTRES STRUCTURES AGRICOLES OU BÂTIMENTS LOGEANT DES ANIMAUX D'ÉLEVAGE OU DE LA VOLAILLE.

Pour améliorer l'efficacité du produit dans le lieu d'utilisation indiqué, l'appliquer directement sur les organismes nuisibles indiqués dans la mesure du possible. Pour toutes les utilisations étiquetées, le traitement peut être répété après 7 jours seulement si l'infestation persiste ou réapparaît. Observer de bonnes pratiques sanitaires pour prévenir la réinfestation.

Limitations d'utilisation

- **NE PAS** appliquer ce produit si des personnes, des animaux de compagnie ou des animaux d'élevage: (à l'exception de la volaille)} sont présents.
- **NE PAS** rester dans les sites fraîchement traités.
- **NE PAS** laisser entrer des personnes, des animaux de compagnie ou des animaux d'élevage: (à l'exception de la volaille)} dans les sites traités avant deux heures. Le spécialiste de la lutte antiparasitaire doit aviser les travailleurs et les autres personnes de cette exigence.
- **NE PAS** appliquer dans une usine de transformation d'aliments destinés à la consommation humaine ou animale, une salle de traite, une laiterie ou un local de collecte de lait.
- **NE PAS** appliquer le produit sur des surfaces de contact alimentaire (consommation humaine ou animale). Recouvrir ou retirer les denrées destinées à la consommation humaine ou animale. Recouvrir tous les équipements, surfaces et ustensiles utilisés pour la transformation de ces denrées, ou les laver soigneusement après le traitement. Jeter tout aliment destiné à la consommation humaine ou animale ayant été contaminé par la solution pulvérisée.
- Pour l'application de ce produit au-dessus de la tête ou dans les endroits confinés, porter un respirateur approprié et des lunettes protectrices.
- Aérer les sites après leur traitement en ouvrant les fenêtres et les portes ou encore, en utilisant des ventilateurs au besoin pour faciliter la circulation de l'air. Les systèmes de renouvellement de l'air ou de ventilation dont le bon fonctionnement a été confirmé peuvent aussi être utilisés.

Comment Appliquer

APPLIQUER UNIQUEMENT DANS LE CADRE D'UN TRAITEMENT DE L'AIR AMBIANT. Un traitement de l'air ambiant consiste à appliquer le produit sous forme d'une suspension de fines gouttelettes (0,1 à 100 µm) dans l'air ambiant d'un espace intérieur.

Pour (tuer/éliminer/contrôler/supprimer) : Mouches domestiques, Mouches des cornes, **Mouches piquantes des étables**, Mouches à cheval, moustiques: Avant d'utiliser le produit comme traitement de l'air ambiant dans des structures avec des animaux d'élevage, retirer tous les animaux d'élevage de la zone à traiter. Fermer toutes les fenêtres et les portes et éteindre les systèmes de ventilation et les sources d'ignition avant le traitement. Appliquer en utilisant (un pulvérisateur (brumisateur) comme l'équipement Fogmaster ou un équipement à ultra bas volume (ULV) réglé pour dispenser une pulvérisation à gouttelettes extrêmement fines (15 à 25 µm de diamètre) / un pulvérisateur électrique ou de tout autre appareil permettant la nébulisation / un brumisateur mécanique manuel capable de distribuer une pulvérisation à gouttelettes très fines (61 à 100 µm de diamètre) / un pulvérisateur manuel), à raison de 57.7 ml par 305 mètres cubique d'espace. Diriger (le brouillard / le jet de pulvérisation) vers le haut en direction de toutes les parties de la pièce, en particulier le plafond et les coins supérieurs de la pièce, les fenêtres et autres sources de lumière. Commencer l'application du côté le plus éloigné de la pièce et reculer vers la sortie. **NE PAS** dépasser 57.7 ml par 305 mètres cubique d'espace.. Quitter la zone traitée et garder les fenêtres et les portes fermées pendant 15 minutes avant d'aérer. Voir « Limitations d'utilisation » (ci-dessus) pour les exigences concernant l'aération et le délai de sécurité. (Suite au délai de sécurité, nettoyer les insectes morts). (Pulvériser seulement lorsque la température est inférieure à 32°C.) (Pour de meilleurs résultats, le pH de la solution de pulvérisation doit se situer entre 5,5 et 7,0.)

RECOMMANDATIONS SUR LA GESTION DE LA RÉSISTANCE

Aux fins de la gestion de la résistance, KNOCK DOWN PRO-154 RTU FERME &GRANGE, TUE LES INSECTES VOLANTS contient un insecticide appartenant au groupe 3. Toute population d'insectes peut renfermer des individus naturellement résistants à KNOCK DOWN PRO-154 RTU FERME &GRANGE, TUE LES INSECTES VOLANTS et à d'autres insecticides du groupe 3. Les individus résistants peuvent finir par dominer au sein de la population des insectes si des insecticides de ce groupe sont utilisés de façon répétée dans un même site. Il peut aussi exister d'autres mécanismes de résistance sans lien avec le site d'action, mais qui sont spécifiques à des composés chimiques, comme un métabolisme accru. Il est recommandé de suivre des stratégies appropriées de gestion de la résistance. Pour retarder l'acquisition d'une résistance aux insecticides :

- Dans la mesure du possible, alterner l'utilisation de KNOCK DOWN PRO-154 RTU FERME &GRANGE, TUE LES INSECTES VOLANTS ou d'autres insecticides du groupe 3 avec des insecticides qui appartiennent à d'autres groupes et qui éliminent les mêmes organismes nuisibles dans le site à traiter.
- Utiliser, si cet emploi est permis, des mélanges en cuve contenant des insecticides qui appartiennent à des groupes différents et qui sont efficaces contre les organismes nuisibles ciblés.
- Utiliser les insecticides dans le cadre d'un programme de lutte intégrée qui privilégie le dépistage et la consultation de données antérieures sur l'utilisation des pesticides de même que l'intégration de pratiques culturales ou biologiques ou d'autres formes de lutte chimique.
- Surveiller les populations d'organismes nuisibles traitées pour y déceler les signes éventuels de l'acquisition d'une résistance.
- Communiquer avec les spécialistes ou les conseillers agricoles certifiés de la région pour obtenir des recommandations supplémentaires sur un site ou un organisme nuisible précis pour ce qui est de la gestion de la résistance aux pesticides et de la lutte intégrée.
- Pour obtenir davantage d'information ou pour signaler des cas possibles de résistance, communiquer avec {nom du représentant de la compagnie} au www.knockdownbugs.com

ENTREPOSAGE

Conservez dans un endroit frais et sec. **NE PAS** entreposer ce produit avec des aliments destinés à la consommation humaine ou animale.

ÉLIMINATION:

Rincer le contenant trois fois ou le rincer sous pression. Ajouter les rinçures au mélange à pulvériser dans le réservoir. Vérifier si un nettoyage supplémentaire du contenant avant son élimination est exigé en vertu de la réglementation provinciale. Rendre le contenant inutilisable. Éliminer le contenant vide conformément à la réglementation provinciale. Pour tout renseignement concernant l'élimination des produits non utilisés ou dont on veut se départir, s'adresser au fabricant ou à l'organisme de réglementation provincial. S'adresser également à eux en cas de déversement ainsi que pour le nettoyage des déversements.